

Etudier la fréquentation dans les espaces naturels.fr : méthodologie

Outils de gestion et de planification



4.7 - Les enseignements pour de futures enquêtes

4.7.1 Sur le plan quantitatif

- Les comptages routiers

Du fait de leur importance pour le reste des analyses, le choix de leurs emplacements et le suivi de leur fonctionnement est capital dans l'étude de fréquentation. Pour le choix des emplacements, il faudra tenir compte des problèmes liés à la topologie propre des sites. Par exemple, le Parc national des Ecrins (et dans une moindre mesure celui des Pyrénées) ont été avantagés pour les comptages routiers : la plupart des vallées sont radiales, en cul de sac : il n'y a pas ou peu de déperdition. Les entrées et sorties du parc se font au même endroit. Dans la mesure du possible et sauf si des dysfonctionnements persistants sont à craindre, ces emplacements devront être reportés d'une enquête à l'autre pour assurer la comparabilité des résultats.

Si le nombre de compteurs peut être augmenté d'une enquête à l'autre, les compteurs supplémentaires pourront être utilisés pour explorer d'autres sites et déduire le nombre de randonneurs sur ces sites à partir de corrélations dont on aura au préalable vérifié la fiabilité et la stabilité. Le parallèle entre trafic routier et charge touristique sur les sentiers ne peut être qu'approché : les compteurs routiers comptabilisent indifféremment les montées et les descentes des voitures : le résultat est une moyenne (/2) et n'est pas représentatif du flux réel des voitures : à une heure donnée, 50 montées et 10 descentes donneront un trafic moyen de 30 véhicules, ce qui n'est pas fidèle à la réalité. La comparaison de ces données à l'encombrement des parkings peut permettre de limiter les écarts.

Lors de l'exploitation des données de comptage routier, tenir compte du trafic local, parfois non négligeable.

- Les comptages parkings

Le comptage à heure fixe à la période de pointe (autour de 14-15h) suffit. Une autre méthodologie peut être employée pour le comptage des véhicules sur parkings, à la condition de pouvoir installer un compteur routier à proximité du parking et d'être en mesure de différencier les montées des descentes : un comptage unique du « stock de départ » à une heure donnée, de préférence tôt le matin suivi d'une imputation du trafic entrées-sorties relevé en continu par un compteur routier en continu. Cette méthode indique la charge du parking à toute heure du jour. Elle permet notamment de comprendre comment le parking fonctionne. Elle est particulièrement adaptée aux sites « lourds ».

- Les comptages sentiers

Lors du rapprochement des données des comptages routiers avec le décompte sentier, il faut tenir compte du décalage entre le moment où les voitures ont franchi le compteur routier et le moment où les visiteurs sont sur le sentier (entre 1/4 h à 1 h selon la distance). 10 comptages par site permettent d'intégrer la diversité des situations (week-ends, périodes creuses, météo ...) et de dégager la spécificité de chaque site.

4.7.2 L'enquête nationale

Une ambiguïté assez forte a subsisté dans l'analyse des réponses : il a été difficile de déterminer si la perception des vacances à la montagne telle qu'elle ressort des interviews provient d'une pratique d'hiver ou d'été. Pour lever cette ambiguïté, il eût fallu mener l'enquête nationale à l'issue des vacances d'été et non au début. A l'avenir, il serait judicieux de préciser en début de questionnaire à quelle « montagne » on fait référence, d'été ou d'hiver.

Il est apparu une confusion dans les réponses entre le Massif des Pyrénées et le Parc national des Pyrénées⁹. Cette confusion, que l'on retrouve à chaque enquête, semble difficilement évitable dans une question fermée :

- « parmi les parcs nationaux suivants, quels sont ceux que vous connaissez » suivie de la mention : « Parc national de la Vanoise, Parc national des Ecrins, Parc national des Pyrénées » ?

Une question ouverte devrait permettre de limiter le taux d'erreur :

- « citez les parcs nationaux que vous connaissez » ?

Une question ouverte sur cet item permettrait de plus d'obtenir le taux de notoriété spontané des parcs analysés et non la notoriété assistée, moins riche d'enseignements.

L'analyse socio-culturelle au plan national a été difficile du fait du faible nombre de questions qui ne permet pas de dresser des profils réellement précis.

L'analyse typologique des visiteurs peut être reconduite d'une étude sur l'autre (si l'on maintient les questions qui ont permis d'élaborer la typologie). Il serait alors possible de mettre à jour d'éventuels glissements des types, de dégager de nouveaux axes significatifs.

Les données brutes de l'enquête nationale devront être dupliquées pour chaque Parc national pour conservation et comparaison avec des données ultérieures.

4.7.3 L'enquête sur sentiers

Les données brutes des questionnaires sentiers n'ayant pas été transmises aux différents parcs, ils n'ont pu en comparer les réponses avec celles de l'enquête 1992.

Un enquêteur ne peut en même temps compter les passages et administrer un questionnaire.

Il est prudent de tenir compte de la différence de profils entre les personnes chargées des enquêtes et celles chargées de comptages. Pour le comptage, il suffit de personnes rigoureuses et sérieuses. La fonction d'enquêteur est beaucoup plus technique. Les enquêteurs doivent notamment être sensibilisés aux contraintes statistiques qui imposent de discipliner les répondants et d'isoler le répondant pour écarter tout effet de groupe, ce qui demande du doigté, de l'aisance et une réelle maturité, en particulier pour administrer des questionnaires socio-culturels.

Le questionnaire sentier avait une longueur excessive: d'une durée au départ estimée à 15 mn, on passa sur le terrain à une durée réelle plus proche des 30 minutes, ce qui était peu adaptée aux circonstances. De fait, plusieurs réponses furent bâclées sur la fin et il y eut parfois, de surcroît, l'interférence du groupe qui voulait participer aux réponses.

De même, le questionnaire socioculturel était relativement long et surtout comportait plusieurs questions hors contexte et inattendues. Cela a pu parfois provoquer un nombre significatif de refus (plus d'un tiers de refus pour les Ecrins). Ce type de questionnaire, dont certains aspects peuvent surprendre, nécessite une motivation particulière des enquêteurs et de l'ensemble de l'équipe en charge de l'enquête.

Il est prudent de prévoir une marge assez large dans le plan de sondage, pour tenir compte d'incidences extérieures (par exemple la météo) : si 50 questionnaires minimum sont estimés nécessaires pour analyser un site, prévoir une présence sur place qui permet d'en recueillir au moins 60 à 70. Notons de manière générale que la mise en oeuvre d'une enquête sur le terrain doit tenir compte du lieu sur lequel sera administré le questionnaire. Dans certains cas (par exemple dans les refuges), l'enquête peut paraître incongrue et peut s'avérer difficilement réalisable compte tenu de l'impossibilité de s'isoler d'un groupe par exemple.

⁹ *Même si l'on sait que la notoriété du Parc national provient de la chaîne des Pyrénées.*

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB